BIENS IMMOBILIERS, OBJET DE CESSION PAR L'ÉTAT

Des propositions pour bientôt

Les groupes de travail sectoriels, chargés de solutionner le problème du foncier devant faire l'objet d'encadrement, «sont sur le point de parachever leurs propositions», ce qui permettra de régulariser les dossiers en suspens relatifs aux biens immobiliers, objet de cession par l'Etat, dont les propriétaires ne disposent toujours pas d'actes de propriété, a affirmé jeudi Abdelmalek Sellal.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Créés dans le cadre de la Commission nationale d'orientation chargée de la mise en œuvre du plan national de simplification et d'amélioration des mesures administratives mise en place il y a une année pour le règlement du dossier du foncier devant faire l'objet d'encadrement, «les groupes sectoriels sont sur le point de présenter leurs propositions à ladite Commission qui les soumettra à son tour au gouvernement pour examen», a indiqué le Premier ministre dans sa réponse écrite. Le Premier ministre, rapporte l'APS, rétorquait à une question du membre du Conseil de la nation, Mohamed Zebiri, dans une réponse lue en son nom par le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. M. Zebiri a évoqué les habitations sans acte de propriété dont le nombre dépasse les 35 000 à Alger et près de 500 000 au niveau national, en estimant que «plusieurs citoyens n'ont pas donné suite aux demandes de conformité des habitations et d'achèvement des constructions, car ne disposant pas d'actes de propriété des terres sur lesquelles ils ont construit leurs habitations, désormais obligatoires dans les dossiers de demande de crédits auprès des banques».

Le Premier ministre a appuyé que le gouvernement était «soucieux de trouver les solutions idoines à la prise en charge de cette préoccupation de manière à permettre aux intéressés de régulariser leurs situations sur le plan légal». Et de rappeler que cette situation «en suspens depuis un quart de siècle» est due au fait que «l'opération de cession des terrains au profit des citoyens, initiée depuis 1974 en vertu de l'ordonnance N°26-74 du 20 avril1974 portant constitution de réserves foncières pour les communes n'a pas eu lieu à l'époque».

La régularisation de la situation sur le plan légal de ces parcelles de terrains devait être effectuée par les communes territorialement compétentes, à travers l'intégration des terrains relevant des biens de l'Etat dans leurs réserves foncières par voie d'acquisition, avant leur cession à nouveau au profit des bénéficiaires directs parmi les citoyens, précise encore Sellal. Les autorités publiques ont décidé de prendre de nouvelles mesures administratives pour régulariser cette situation, à travers les dispositions de la loi 90-25 de novembre 1990 portant orientation foncière, dont l'article 86 porte sur les modalités de prise en charge des cas précités résultant de ce système. S'agissant des logements publics dont les propriétaires n'ont pas pu obtenir d'acte de propriété, Sellal a indiqué qu'il s'agissait de logements gérés par les OPGI, attribués dans un cadre social et ayant fait l'objet de cessions illégales de la part des bénéficiaires au profit des locataires actuels, ce qui relève l'absence d'un «fondement juridique approprié pour la régularisation de leur situation».

Photo : DR

À Alger, 35 000 habitations ne disposent pas d'actes de propriété.

Y. D.

APW DE TIZI-OUZOU

Le MAK et Ali Haddad s'invitent dans le débat

Le MAK et l'accueil officiel réservé au président d'un syndicat des patrons, le FCE, par les autorités de la wilaya ont été des sujets qui ont alimenté une vive polémique entre le wali et le groupe de l'opposition au sein de l'APW, le RCD lors de la session ordinaire de mardi et jeudi derniers.

Considéré, jusque-là, comme un sujet politique tabou qu'on évoque sous le sceau de l'allusion dans le discours officiel, le MAK de Ferhat M'henni a fait une entrée tapageuse dans les débats d'une institution de l'Etat, en l'occurrence, l'APW de Tizi-Ouzou.

A deux reprises, mercredi et jeudi derniers, le wali Merrad, invité à défendre le bilan de sa gestion et la réalisation de projets de développement de la wilaya, s'est cru obligé de monter au front pour dénoncer la menace qui pèse sur l'unité nationale. Allusion faite au MAK dont le discours et les velléités indépendantistes ouvertement proclamées passent, visiblement, de l'agacement à une franche inquiétude chez les représentants de l'Etat. D'où la rhétorique plus que soupçonneuse du wali qui évoque un danger sur l'unité nationale.

Il avoue même «avoir reçu des instructions pour, dira-t-il, gérer ce mouvement avec intelligence». «Si je suis amené à parler de ce mouvement autonomiste, c'est parce que celui-ci a osé frapper monnaie et se doter d'un drapeau qu'il hisse à la place de l'emblème national. Vous ne trouvez pas qu'il y a danger sur le pays ?», dira-t-il sur un ton catastrophé. «Nous avons instruction de les gérer avec intelligence et de ne pas les affronter (les militants du MAK, Ndlr), ce qu'ils cherchent c'est passer pour des victimes aux yeux de l'opinion internationale et appeler à la répression des minorités. Nous n'avons arrêté aucun dirigeant de ce mouvement qui est manipulé de l'extérieur par qui vous savez», dira, énigmatique, le chef de l'exécutif de la wilaya qui justifie son intervention sur le sujet, en réponse aux critiques des élus du RCD.

«Vous voulez nous interdire de parler, en tant que responsables de l'Etat, de ce mouvement et d'intervenir pour stopper le processus néfaste qu'entreprennent ces gens (entendre les militants du mouvement de Ferhat M'henni). Eux, ils agissent, nous, on va intervenir de façon intelligente, comme on nous l'a demandé au niveau central. Nous ne voulons pas de confrontation, cette région a tellement pâti de perturbations qui ont nui à son développement. Moi je veux faire de cet espace (l'APW) une tribune pour le développement», ajoutera B. Merrad qui, contrairement à ses contradicteurs au sein l'hémicycle, se défend de faire de la politique. «Mais, se reprend-il, ces menées subversives m'obligent à agir. Et de lancer un défi «à ces gens-là qui sont une minorité, ils veulent s'accaparer du printemps berbère. Ils ne sont pas les seuls à se donner le droit de célébrer le printemps berbère, nous aussi on est prêt à battre le pavé. Si je n'appréhende pas d'entendre des slogans blessants du genre "pouvoir assassin" et autres, je vais marcher et célébrer le printemps berbère», dira le wali qui semble plus qu'excédé par les agissements du mouvement qui revendique l'autodétermination de la Kabylie.

Puis rappelant la récente officialisation constitutionnelle de tamazight, il ajoute : «Ce n'est pas parce qu'ils n'ont plus rien à revendiquer qu'ils vont détruire le pays», assénera encore le wali dans son long réquisitoire contre le MAK. Il répondait à des critiques venant d'élus du RCD qui lui ont reproché de faire diversion en agitant une menace virtuelle que constitue ce mouvement politique dont l'influence et le poids sont surdimensionnés à dessein, accusent des élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie. «Ce sont les menaces verbales et la répression policière qui accroissent les rangs du MAK», dira Mme Moula élue du RCD, convaincue que la supposée menace de division du pays agitée de façon redondante est un subterfuge à faire aux gens. «Si le MAK constitue un problème politique pour vous, sachez bien que la Kabylie est un bastion de la diversité politique», dira Lila Hadj Arab du groupe d'élus RCD qui plaide, ainsi, pour le droit du MAK à s'exprimer et agir librement, même si, argue-t-elle, ne pas partager ses idées et sa démarche. «Ce n'est pas le MAK qui bloque le développement de la wilaya, c'est l'administration», rétorquera la même élue au wali, pointant du doigt l'immobilisme qui affecte le rythme et le volume des réalisations accomplis par certains directeurs de l'exécutif qui, selon la même intervenante, ont réalisé un faible taux de consommation des budgets inscrits à l'indicatif de leurs secteurs. Autre sujet qui a alimenté la controverse, l'accueil officiel réservé au patron du FCE. Le déploiement protocolaire avec déroulement du tapis rouge réservé au chef d'un syndicat de chefs d'entreprises n'a pas été du goût des élus du parti de Mohcine Bellabès. Ils ont critiqué, et «la démarche politique» du wali qui aux yeux du RCD a commis un impair protocolaire, et le discours tenu par Ali Haddad qui, selon l'élu, M. Hessas, s'est permis un écart, en s'attaquant aux partis de l'opposition». Un avis que ne partage pas, bien sûr, le wali. «Votre démarche est négative ; ce que vous me reprochez, moi je l'appelle du lobbying au profit du développement de la région. Il faut profiter des entrées du président du FCE, un enfant de la région, qui a des entrées auprès des décideurs. C'est grâce à son intervention auprès des décideurs que les zones industrielles de Tizi-Ghenif et Draâ El Mizan, dont les inscriptions ont été annulées, ont été récupérées et inscrites une nouvelle fois pour réalisation.»

S. A. M.

NEBBOU (FFS) :

«Pas de consensus sans l'unité nationale»

A El Oued où il a animé, hier, un meeting, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), a insisté sur deux points : l'unité nationale et son projet politique phare de consensus national.

«Nous sommes venus pour vous réaffirmer que les aspirations à la liberté, à la justice, à l'égalité devant la loi, à la dignité, nous n'avons pas l'intention de les garder seulement dans nos cœurs : nous sommes déterminés à les concrétiser. Pour concrétiser ces aspirations à la liberté, à l'égalité devant la loi, à la justice sociale, à la dignité de tous les Algériens, nous n'avons qu'un chemin à ouvrir et à sécuriser ensemble celui de l'unité, de la paix civile, de la solidarité nationale qui toutes ne sont possibles qu'avec la mobilisation et la vigilance», a déclaré Mohamed Nebbou. Et d'ajouter sur sa lancée : «C'est avec cette éthique : unité nationale, paix civile, solidarité active, et à travers les instruments de la mobilisation et de la vigilance que nous pourrons reconstruire notre consensus national et remettre notre pays sur les rails de la sécurité et de la prospérité». Le premier secrétaire du FFS n'a pas manqué d'évoquer la mémoire du père fondateur du front, Hocine Aït-Ahmed, décédé en décembre dernier, en soulignant que la vie de ce «militant exceptionnel», lui qui a consacré 70 ans de sa vie à la lutte «d'abord pour la libération de son pays de l'ignoble domination coloniale, puis à la lutte pour la démocratie, la justice et la liberté pour son peuple, fut pleine d'enseignements sur le militantisme». Selon Nebbou, la mort d'Aït-Ahmed a rappelé au monde que les Algériens «sont un peuple qui a une histoire nationale de lutte pour la liberté et la dignité du peuple. Elle a rappelé au monde que les Algériens constituent une nation qui a donné des hommes capables de comprendre les défis du siècle et de se hisser au niveau de ces défis et de réussir», a affirmé Nebbou qui met en exergue l'hommage rendu à «Si L'Hocine» par le peuple algérien, et à travers lui (Aït-Ahmed) «à tous les hommes de parole et d'honneur et aux milliers de martyrs qui ont permis à notre pays de retrouver une place au sein des nations libres du monde».

Cet hommage du peuple algérien est aussi, nous en sommes conscients, ajoute Nebbou, un message «à nous d'abord et au monde ensuite». Un message «qui dit clairement : nous nous interdisons de baisser les bras devant les difficultés. Un message qui dit : nous croyons en notre destin de peuple algérien fier qui respecte tous les peuples de la terre mais qui n'acceptera jamais de renoncer à être l'égal de n'importe quel autre peuple de la terre soucieux de son unité, de sa liberté, de son développement», conclut Nebbou.

Y. D.